

# Section Sportive Football du Collège Ponthieu à Abbeville



Groupe 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> saison 2018-2019

A la rentrée prochaine, si tu es passionné de sport en général et de Football en particulier, le collège de Ponthieu à Abbeville te propose de rejoindre sa Section Sportive Football.

Les élèves de la section sportive football bénéficient des mêmes enseignements que les autres classes. S'ajoutent simplement deux séances de football par semaine. Ces deux séances sont comprises dans l'emploi du temps : 2 séances de 2 heures en fin d'après-midi.

Des compétitions ont lieu dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et te permettront de rencontrer des équipes d'autres collèges, le mercredi après-midi. (Football-Futsal)

Le fonctionnement de la section sportive football s'effectue en partenariat avec le club SCA Football. Cela donne la possibilité aux élèves de pratiquer leur activité favorite dans de très bonnes conditions (éducateurs compétents, terrains, matériels...).

Cette classe est ouverte à tout élève - garçon ou fille – désireux de s'investir dans un projet sportif à long terme. Plusieurs conditions régulent cette inscription :

- l'adhésion à l'association sportive de l'établissement (*licence UNSS : environ 15 euros*).
- être licencié dans un club de football. (FFF)
- **avoir une attitude et un comportement exemplaire au collège (sous peine d'exclusion de la section)**
- s'engager par sa présence et sa motivation dans un projet à long terme

**Les qualités indispensables pour s'engager dans ce projet sont:**

**LE SERIEUX, L'ASSIDUITE, LA MOTIVATION**  
**ET LA PERSEVERANCE.**

## INFORMATIONS SUR LE CONCOURS D'ENTREE

### Modalités d'inscription

Le concours est ouvert à tous les élèves susceptibles d'entrer au collège à la rentrée 2019.

Le dossier d'inscription à retourner au collège doit comprendre :

- La fiche de renseignement ci-jointe.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du football + un ECG effectué par un médecin du sport.(à faire obligatoirement si admission!)
- Les bulletins scolaires des deux premiers trimestres.
- Une enveloppe timbrée, à l'adresse des parents (*pour l'envoi des résultats*).

Le recrutement des élèves se fera suivant deux critères :

**Critères sportifs** : tests physiques et techniques de type FFF (*jonglerie, conduite de balle, vitesse, tir, slalom, observation en jeu*).

**Critères scolaires** : étude des dossiers scolaires (analyse des bulletins scolaires des années précédentes) et discussion avec les enseignants des écoles concernées (*étude du comportement des élèves*).

**Date limite de remise du dossier d'inscription au collège :**

**Le vendredi 10 Mai 2019.**

**DATE DU CONCOURS D'ENTREE : le mercredi 15 Mai 2019 à 14h00**

**Au Stade Paul Delique à Abbeville**

***Les données sportives et scolaires seront étudiées en commission. Les résultats seront ensuite communiqués aux familles pour le 24 mai au plus tard par courrier.***

**Dossier d'inscription**  
**Concours d'entrée – Section Football**  
**Collège Ponthieu - Abbeville**

(À retourner au Collège avant le 10 mai 2019)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Date et Lieu de naissance :

.....

Numéro de téléphone : .....

Établissement scolaire fréquenté en 2018/2019:

.....

Licencié(e) en club : oui / non

Si oui Nom du club : .....

## APPRECIATIONS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

(À remplir par le professeur des écoles ou le professeur principal de l'élève)

Attitude – comportement : .....

.....

Travail – sérieux : .....

.....

Résultats : .....

.....

Signature

## AUTORISARION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....  
autorise mon enfant .....  
à se présenter au concours d'entrée en Section Sportive Football du  
collège de Ponthieu le **mercredi 15 mai 2019** au stade Paul Delique à  
Abbeville.

Je reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement de cette  
section et m'engage, en cas de succès, à ce que mon enfant respecte  
les obligations de cette section :

- Passer une visite médicale avec un médecin du sport (+ECG)
- Etre obligatoirement présent aux entraînements de la section.
- Se licencier à l'association sportive du collège (environ 15 euros).
- Etre licencié dans un club de football fédéral.
- Participer aux compétitions UNSS le mercredi après-midi en cas de convocation.
- Avoir un comportement exemplaire au collège (sous peine d'exclusion de la section)
- En cas d'exclusion en cours d'année de la section sportive, mon enfant devra aller en étude jusqu'à la fin de l'année sur les horaires de section foot.
- S'engager dans un projet à long terme (4 ans)

Signature de l'élève

A .....le .....  
Signature des Parents